



## Comité Technique Local du 7 avril 2022

### Fonds pour l'amélioration des Conditions de Vie au Travail

*Le fonds pour l'amélioration des conditions de vie au travail constitue le troisième volet de l'accord signé en octobre suite à la négociation collective à la DGFIP sur la reconnaissance de l'engagement des agents.*

*Après recueil des propositions des agents, le CTL était convoqué le jeudi 7 avril pour négocier localement la priorisation des propositions à financer.*

La CGT a tenu à préciser d'entrée de jeu sa position dans sa déclaration liminaire ([en ligne sur notre site](#)) :

- favoriser les propositions qui bénéficient au **collectif**, renforcent la convivialité et la cohésion des équipes
- **égalité** de traitement : tous les agents doivent pouvoir bénéficier du fonds et à la même hauteur, qu'ils travaillent au sein d'un gros ESI ou bien dans une CID isolée.

Pour faciliter ce second point, nous défendions notamment la possibilité de chèques cadeaux écoresponsables, qui rejoignait plusieurs propositions formulées par les agents. Nous avons argumenté en faveur de cette solution jusqu'ici rejetée par la DISI. En effet le Directeur Général a admis en Comité Technique de Réseau que si ces chèques étaient véritablement écoresponsables leur acceptation pouvait se discuter localement, de plus nous savons qu'ils ont été acceptés dans plusieurs autres directions. La DISI a indiqué en séance attendre une nouvelle réponse de la DG sur ce point.

Dans les documents préparatoires fournis, le budget avait été ventilé par ESI en fonction des effectifs. Suite aux remarques des OS sur les CID excentrées, la DISI a proposé en séance de séparer l'enveloppe de ces CID de celle de chaque ESI afin de bien préserver la part de ces agents.

Face à la difficulté de trouver des propositions qui s'appliquent à ces CID et permettent d'utiliser pleinement leur part du fonds, la DISI a fait remarquer que les chèques cadeaux n'étaient pas la seule solution et que cela pouvait aussi passer par la proposition de sorties ou d'animations collectives, culturelles, séminaires, etc.

Ce type d'actions a été plébiscité lors du vote sur le budget participatif (BP), et correspond donc à une demande des agents. Cependant nous ne souhaitons pas la fongibilité des deux budgets qui procèdent de deux démarches bien différentes. Du fait de leur coïncidence dans le temps et d'une communication peu détaillée, les propositions recueillies dans les deux consultations étaient sensiblement les mêmes. Cela a entraîné un manque de clarté et un certain flottement dans la

méthodologie. Il était donc nécessaire de faire un point sur les conclusions du BP pour poursuivre nos travaux.

Dans le cadre du BP, les trois propositions retenues étaient le financement d'activités culturelles collectives, la création d'espaces repas extérieurs à Poitiers et Limoges et l'achat pour tous les agents de gourdes isothermes. Le financement des gourdes isothermes et des espaces extérieurs étant assurés par le BP, il était inutile de les examiner dans le cadre du fonds CVT. S'agissant des activités culturelles, et plus largement d'activités collectives et de cohésion, rien n'était encore chiffré. Considérant que cela correspond à une demande forte et que les possibilités seront d'autant plus vastes que le budget sera conséquent, nous avons convenu que le fonds CVT pourrait également y contribuer.

Les autres propositions jugées recevables et examinées dans le cadre du fonds CVT étaient la création ou l'aménagement d'espaces de convivialité dans les établissements, l'achat de décorations et de plantes, l'achat de mugs pour tous les agents et l'achat et l'installation de boîtes à livres dans les établissements.

Les boîtes à livres faisant l'objet de devis vraiment prohibitifs, l'idée est abandonnée au profit d'un éventuel recyclage d'anciennes armoires.

Les mugs ne soulevant pas un grand enthousiasme, cette possibilité est laissée comme variable d'ajustement pour compléter éventuellement les autres actions.

Restaient donc les espaces de convivialité, les achats de décorations et plantes, et les activités collectives.

La méthode a consisté à étudier pour chaque établissement les possibilités en matière d'espaces de convivialité et de déco/plantes et de déterminer une enveloppe correspondante, le reste du budget étant affecté aux activités de cohésion (et éventuellement aux mugs).

### **ESI de Limoges : 66 agents budget de 7722,66€ (hors CID excentrées)**

Espace de convivialité existant mais très réduit sans possibilité de l'agrandir. Peinture récente mais espace sombre.

Amélioration possible au niveau de l'éclairage et par l'achat de mobilier (2000€).

Déco et plantes : il y a déjà des plantes mais pas de déco, donc déco à privilégier. Proposition d'une enveloppe de 1000€, les agents seront consultés sur les choix.

Restent donc 4722,66€ disponibles pour les sorties collectives (soit 72 €/agent).

### **ESI de Toulouse : 131 agents budget de 8658,74€ (hors CID excentrées)**

Pas d'espace de convivialité possible. Les OS ont proposé l'amélioration des salles de réunions existantes pour utilisation quand il n'y a pas de réunions mais ça semble compliquée vu le taux d'occupation à venir et les travaux qui s'annoncent.

Il y a par contre pas mal à faire en terme de décoration, proposition d'une enveloppe de 3500€. Dépense à effectuer dans l'année mais installation des déco après travaux pour éviter les dégradations.

Le budget des sorties collectives s'élèverait donc à 5168,74€ (soit 70 €/agent).

### **ESI Bordeaux : 139 agents budget de 16264,39€ (hors CID excentrées)**

Comme à Toulouse difficile de créer des salles, ou alors complètement hors budget.

Proposition d'achat de fauteuils à installer près des ascenseurs pour les étages 9, 10 12 et 13, comme cela existe déjà au 11ème : 3000€.

Sorties de cohésion: **13264€** (95€/agents)

Nous avons insisté pour que ces actions soient communes entre la DISI siège et l'ESI afin que les agents se rencontrent.

## **DISI Siège : 27 agents budget de 3159,27€**

Mutualisation avec l'ESI pour les sorties

## **ESI Poitiers : 131 agents budget de 15328,31€ (hors CID excentrées)**

Proposition d'aménager un espace de convivialité dans ce qui était la cafeteria, pour un budget de **5000€** (peinture et mobilier).

Nous avons regretté le positionnement retenu, trop proche et dans le passage du restaurant administratif, la direction estime qu'il n'y a pas d'autre endroit disponible.

*Ayant été précisé que cet espace ne pourrait pas être un lieu de restauration, notamment pour ne pas concurrencer la cantine, un débat en marge de l'ordre du jour s'est ouvert sur l'absence d'alternative pour les collègues qui ne peuvent ou ne veulent pas manger au restaurant administratif, se retrouvant réduits à manger dans leur voiture. Ce sujet ne pouvait se régler dans le cadre du fonds CVT mais a été entendu par la DISI pour discussion ultérieure notamment dans le cadre du CHS-CT.*

La proposition d'achat de décoration pour l'ESI a été retenue à hauteur de 2000€.

Le reste de la dotation servira aux sorties de cohésion soit 8328,31€ (64€/agent)

## **CID Excentrées : 56 agents, budget de 6552,56€**

Les activités de cohésion pourraient se faire au niveau de chaque ESI, ou par regroupement de plusieurs CID proches. Les OS ont demandé, sans en obtenir la garantie, à ce que le coût des transports ne vienne pas grever le budget.

## **En synthèse**

Les propositions d'achat de décoration, d'aménagement d'espaces, de sorties de cohésion pour les agents des ESI/DISI et pour les CID excentrées recueillent un vote majoritaire favorable.

Une abstention est à relever de la part de FO sur les aménagements en raison du problème d'espace de restauration non réglé à Poitiers.

Sur les sorties de cohésion, la CGT a tenu à souligner que s'agissant de la proposition arrivée en tête du budget participatif, il faut que ce vote soit respecté et donc qu'une part significative du budget participatif y soit également consacrée.

**Des questions ? Des remarques ? N'hésitez pas à contacter nos militants.**

**Élus CGT au CTL de la DISI Sud-Ouest : Béatrice Boisson, Laurent Bancon, Geneviève Bourrel, Richard Bordonneau.**

[cgt.disi-sud-ouest@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-sud-ouest@dgifp.finances.gouv.fr)

<https://disi-sudouest.cgtfinancespubliques.fr/>